



COMMUNE DE PONCHON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONCHON DU JEUDI 13 FEVRIER 2020

Présents : Robert JOYOT, Maire.

Yannig MERLIN; Colette JOLLIVET; Geneviève DELABY, Denis ROLLAND, **Adjoints**.

Laurence LACHAPELLE, Claudine LEFEBVRE, Nadège PERROTTE, Elodie THERY, Alain CHOTEAU,

Jean-Claude GIRET, Bernard LECOQ, Bernard LETUVE, Gérard SOUFFLET ; **Conseillers**.

Absente Martine CANIVET

Pouvoir à Robert JOYOT,

Secrétaire de séance : Collette JOLLIVET

Compte rendu de la séance du 11 février 2020 :

Aucune observation.

En début de séance, il est rendu hommage à la mémoire de Madame Geneviève LEBERRE, Résistante, Officier de la Légion d'Honneur, titulaires de distinctions militaires Françaises, Britanniques, et Américaines, Présidente d'Honneur des Anciens Combattants de PONCHON et de BERTHECOURT.



COMMUNE DE PONCHON

Les points 1, 2 et 3 sont présentés par Françoise MALLARD, assistée de Martine CORNET. Ils se déroulent sous la présidence de Yannig MERLIN, et Robert JOYOT ne prend part au vote.

1) Compte Administratif

Compte de gestion

Affectation du résultat de la Commune pour l'année 2019 :

Excédent de Fonctionnement	608 003,10
Déficit d'Investissement	<u>291 518,72</u>
Excédent global	316 484,38

Affectation de l'excédent de Fonctionnement pour l'année 2020

A l'Investissement :	326 018,72
Au Fonctionnement	<u>281 984,38</u>
	608 003,10

Accord Unanime du Conseil Municipal
Sauf les Voix de Jean Claude GIRET et Gérard SOUFFLET.

2) Compte Administratif

Compte de gestion

Affectation du résultat du Lotissement du Larris:

Le Budget du Lotissement du Larris a été Clos précédemment

Il n'y a pas d'excédent, ni de déficit, donc pas de répartition

Accord unanime du Conseil Municipal.

3) Compte Administratif

Compte de gestion

Affectation du résultat du Parc Lacourt.

Excédent de Fonctionnement	41 849,10
Excédent d'Investissement	<u>0,0</u>
Excédent global	41 849,10

Affecté à l'excédent de Fonctionnement

	41 849,10
--	-----------

Accord unanime du Conseil Municipal.



COMMUNE DE PONCHON

4) Excédent global de l'année 2019.

Pour la Commune	316 484,38
Pour le Parc Lacourt	41 849,10
Pour le CCAS	<u>11 631,27</u>
	369 964,75

5) Installation d'un commerce de proximité dans l'ancienne boulangerie. Intervention de l'Etablissement Public Foncier Local de l'Oise- EPFLO.

Robert JOYOT expose, que depuis la fermeture de l'ancienne boulangerie, intervenue il y a vingt mois, plusieurs pistes sérieuses ont été explorées, qui ont failli, failli seulement, parvenir à une réouverture.

Une perspective sérieuse est présentée maintenant par Madame VANHOUTE :

⇒ Commerce de proximité

- Café,
- Epicerie,
- Dépôt de Pains,
- Services.

Madame VANHOUTE ne veut pas acheter les murs. Elle veut seulement les louer, et donc se profile à nouveau l'intervention de l'EPFLO.

L'EPFLO propose son intervention sur les bases suivantes :

Prix d'achat des murs par l'EPFLO, au prix présumé de	180 000 €
Frais	<u>2 000 €</u>
	182 000 €
Actualisation sur 20 ans (182 000 X 1% X 20)	<u>36 400 €</u>
Prix de revient	218 400 €



COMMUNE DE PONCHON

Achat des murs par l'EPFLO.

Vente avec paiement différé à la Commune. Portage gratuit sur une durée de cinq ans.

A partir du moment où la Commune perçoit un loyer, elle paye à l'EPFLO

$$218\,400 \times 3\% = 6\,552 \text{ € par an}$$

Cette somme annuelle se défalque du prix à payer à l'EPFLO au bout de vingt ans, soit :

$$218\,400 - (6\,552 \times 20) = 87\,360 \text{ €}$$

Accord unanime du Conseil Municipal pour signer sur ces bases, une convention avec l'EPFLO.

6) Reconstitution de la Commission Electorale.

A la suite des démissions qui sont intervenues, la Commission Electorale est maintenant composée de :

- Laurence LACHAPELLE
- Alain CHOTEAU
- Bernard LECOQ
- Jean Claude GIRET
- Gérard SOUFFLET

Elle se réunira à la Mairie le jeudi 20 février à 15 h.

7) Tableau des vacances du bureau de vote du 15 mars 2020 en annexe.



COMMUNE DE PONCHON

- 8) Etablissement d'une servitude pour la passage d'une canalisation d'assainissement.

Ce sujet est retiré de l'ordre du jour.

QUESTIONS DIVERSES

- Robert JOYOT rend compte de l'avancement du dossier de l'Ecole.
 - Permis de construire en cours d'instruction
 - Le service Départemental d'Incendie et de Secours a émis un avis favorable sans réserve.
 - Demandes de subvention en cours d'instruction auprès de l'Etat et du Département.

- Yannig MERLIN fait état des points suivants :
 - Devis demandés pour l'impasse de Pierrepont
 - Devis demandé pour la rue des Faïenciers
 - Contact en cours avec la gendarmerie, en vue de l'installation éventuelle d'un système de vidéo protection.

Et, pour clore la Séance Robert JOYOT, au nom de toute l'assistance, adresse ses remerciements et son amitié à Bernard LECOCQ, pour ses sept mandats municipaux, ses quarante-trois ans de présence au Conseil Municipal de PONCHON, les trois cent Conseils Municipaux (environ) auxquels il a assisté.

Vifs applaudissements de toute l'assistance

VACATIONS AU BUREAU DE VOTE DU 15 MARS 2020

08 Heures 10 Heures	Olivier WAUTERS	Robert JOYOT	Bernard LECOCQ
10 Heures 12 Heures	Claudine LEFEVRE	Yannig MERLIN	Nadège PERROTTE
12 Heures 14 Heures	Gérard SOUFFLET	Colette JOLLIVET	Bernard LETUVE
14 Heures 16 Heures	Jean Claude GIRET	Geneviève DELABY	Elodie THERY
16 Heures 18 Heures	Mme SUZE	Denis ROLLAND	Alain CHOTEAU